

Image not found or type unknown



ASSURANCE MEDICALE EUROPEENNE

Par **jeanyvesD**, le **12/08/2011** à **13:02**

Bonjour,

-Je suis français résident en France.

-Ma belle-sœur est marocaine résidente en Espagne.

Elle vit seule avec un bébé de 2 ans.

Elle est sans emploi.

Elle vient de subir une intervention chirurgicale lourde du genou.

Nous souhaitons mon épouse et moi l'accueillir en France pour la durée de sa convalescence(pour nous occuper du bébé).

Que pouvons nous faire pour qu'elle bénéficie d'une couverture médicale en France(pour la rééducation)?

Par **Domil**, le **12/08/2011** à **14:30**

Il faut voir avec son assurance espagnole